*Test de positionnement obligatoire pour un départ en mobilité durant l'année universitaire 2017-2018

PROCÉDURE INSCRIPTION TEST DE LANGUE*

MOBILITÉ 2017 - 2018

RAPPROCHEZ VOUS OBLIGATOIREMENT DE
VOTRE **RELAIS RELATIONS INTERNATIONALES**
SUR VOTRE CAMPUS
www.univ-reims.fr/international/

ET
INSCRIVEZ VOUS SUR LE WEBCOURS - TEST DE LANGUE 2016-2017*
Voir modalités au verso

PLUSIEURS DATES POSSIBLES DÈS DÉCEMBRE 2016 !

CONTACT:
testmi@univ-reims.fr

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

*Test de positionnement obligatoire pour un départ en mobilité durant l'année universitaire 2017-2018

PROCÉDURE INSCRIPTION TEST DE LANGUE*

MOBILITÉ 2017 - 2018

1. Se connecter au Bureau Virtuel

Dans le menu, cliquez sur *Mes cours* puis *Cours en ligne*
Cliquez ensuite sur «*Aller sur webcampus*»
(dans la rubrique «Accès direct
au portail webcampus»)

- ou -

Cliquez sur ce lien : https://sead.univ-reims.fr/

Puis identifiez-vous via le CAS avec vos identifiants du Bureau Virtuel

2. Inscrivez-vous au test de langue

Cliquez sur l'onglet PAGE d'ACCUEIL
Ouvrez la catégorie «Enseignements (Offre de formation)»
Trouvez la ligne «MAISON DES LANGUES (903)»
et cliquez sur le bouton carré en bout de ligne (Voir les cours de la catégorie)
Accédez au cours intitulé «(Maison des Langues) TEST DE LANGUE 2016/2017 - Mobilité Internationale» (cliquez sur le lien à droite)

Lisez attentivement les instructions et
inscrivez-vous dans le groupe de votre choix.

CONTACT:
testmi@univ-reims.fr

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE